



Le Grand Prix Carnot de la recherche partenariale 2023 sera placé sous le signe de la souveraineté technologique

Communiqué de presse

Mardi 9 mai 2023

Remis le 23 novembre prochain à Paris et doté de 10 000 euros, le Grand Prix Carnot de la recherche partenariale récompensera un projet de recherche contribuant à la souveraineté technologique.

Le Réseau des Carnot, premier réseau français de R&D pour l'innovation des entreprises avec 11 000 partenariats industriels chaque année, remettra son Grand Prix Carnot de la recherche partenariale le 23 novembre prochain à Paris, à l'occasion du Grand Forum des stratégies d'innovation « *Souveraineté technologique et réindustrialisation du territoire* », coorganisé avec le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation. Il récompensera un projet de recherche partenariale contribuant à la souveraineté technologique.

Ce Grand Prix sera attribué à l'un des quatre lauréats du Prix Carnot de la recherche partenariale, qui seront décernés à l'occasion des Rendez-Vous Carnot, qui se tiendront à Lyon les 18 et 19 octobre prochains. Ces prix, dotés de 5 000 euros, sont remis à titre personnel à la chercheuse, au chercheur ou à l'équipe en charge du partenariat. Ils récompensent :

- Un partenariat mené par une jeune chercheuse ou un jeune chercheur ;
- Une recherche partenariale soutenant la création d'une entreprise ;
- Une recherche partenariale avec une PME-ETI ;
- Un partenariat s'inscrivant dans la durée (3 ans et plus).

Le Grand Prix Carnot de la recherche partenariale sera doté de 10 000 euros (5 000 euros au titre du Prix Carnot et 5 000 euros supplémentaires au titre du Grand Prix). ■



« Au travers de ce Grand Prix Carnot, nous voulons mettre l'accent sur le rôle clé que joue la recherche publique dans le développement de l'innovation des entreprises. En un moment particulièrement sensible de la compétition internationale en matière de technologies, la souveraineté technologique et la réindustrialisation du territoire sont des priorités essentielles pour la France, nous sommes heureux que les Carnot et le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation soient pleinement engagés au service de ces objectifs. »

Philippe Véron
Président du Réseau des Carnot



« L'importance et la multiplicité des défis d'innovation auxquels doivent actuellement faire face les entreprises nécessitent qu'elles accèdent au meilleur état de l'art des technologies nouvelles au niveau international. L'opportunité de recherche coopérative avec le Réseau des Carnot constitue un choix optimal en termes d'excellence, d'applicabilité rapide des solutions ainsi que d'autonomie stratégique et de souveraineté. »

Marc Giget
Président-fondateur du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation

À propos du réseau des Carnot

Les Carnot sont des structures de recherche publique reconnues et labellisées pour leur compétence à mener des projets de recherche partenariale au service de l'innovation des entreprises. Le réseau des Carnot regroupe 39 instituts dont les équipes de recherche sont implantées dans toutes les régions de France, mobilisant 35 000 professionnels de la recherche et développement. La mission du réseau des Carnot est de faciliter l'accès à la recherche publique pour toutes les entreprises, de toute taille, dans tous les territoires, en faisant un outil majeur au service de la souveraineté scientifique et technologique de la France et de la compétitivité de ses acteurs économiques. lereseaudecarnot.fr

À propos du Club de Paris des Directeurs de l'innovation

Le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation, créé en 2008, est un lieu de rencontres et d'échanges, permettant aux directeurs de l'innovation d'une centaine d'entreprises européennes et internationales, de bénéficier du retour d'expérience de leurs pairs ainsi que d'un maintien au contact permanent avec les meilleures pratiques, études, analyses internationales en innovation. directeur-innovation.com